

COREPS Île-de-France

Groupe de travail 1 : Emploi formation et observation

Réunion du 20 mars 2026

Réunion en format hybride

Participants

BORDAS D ARMOR Thierry UNSA thierry.d.armor@gmail.com

BRECI Chiara SCC-FSICPA chiara.breci@synavi.org

NISSIM Christine SCC-FSICPA christine.nissim@surnaturalorchestra.com

FENIOU Nicolas SCC-FSICPA nicolas.feniou@full-full.fr

RONCA Loredana SYNAVI ilededefrance@synavi.fr

LALIZOUT Delphine SYNAVI delphine.lalizout@synavi.org

BENAÏM François SYNDEAC fbasyndeac@gmail.com

HULST Aurélia SYNDEAC ahulst@theatre-senart.com

HOUDEBINE Pierre-Pascal Ekoscène pp@furax.fr

BELLO Phillipe Les Forces Musicales bellot@opera-massy.com

GUILLO Yannick AMRF president@brienangissienne.fr

GUILLEMAIN Claire Politismos claire@politismos-conseil.com

GUENNEAU Isabelle DRIETS Chargée de mission service développement des compétences
/Département Solidarités et Emploi / Pôle Economie Emploi Solidarités

isabelle.guenneau@drieets.gouv.fr

FABRE Jean-François France Travail Chargé de relations partenariales secteur culture, audiovisuel,
spectacle et secteur Sécurité jean-francois.fabre@francetravail.fr

GUYOMAR Malou Région IDF malou.guyomar@iledefrance.fr

RISBOURG Isabelle DRAC IDF isabelle.risbourg@culture.gouv.fr

LOSSON Thibault DRAC IDF thibaut.losson@culture.gouv.fr

DARRAS Franck DRAC IDF Chef du département licence emploi insertion formation
franck.darras@culture.gouv.fr

CHELLERS Clara DRAC IDF Gestionnaire instructeur des licences référente apprentissage
clara.chellers@culture.gouv.fr

DAO Jean-Emmanuel DRAC IDF chargé de mission observation de l'emploi et COREPS jean-emmanuel.dao@culture.gouv.fr

1. Rappel de l'objectif de ce groupe de travail

Ce groupe de travail (GT1) est dédié à l'observation de l'emploi dans le spectacle vivant. Son objectif principal – à la demande des participants - est d'objectiver un ressenti de fragilisation et de baisse de l'emploi dans certains secteurs, qui contraste avec les chiffres globaux de France Travail et d'Audiens montrant une augmentation.

Les réunions précédentes ont décidé de prioriser l'emploi artistique sur les années 2019, 2022, 2023 et 2024. L'approche retenue est d'observer une "population" d'employeurs via leur numéro SIRET pour éviter les complexités liées au RGPD. La réunion vise à cadrer une demande d'analyse fine à adresser à Audiens en définissant précisément la population d'entreprises à observer.

2. Discussion sur la méthodologie

Biais potentiels

Plusieurs biais potentiels ont été identifiés :

- L'augmentation de l'auto-entrepreneuriat qui peut masquer une baisse de l'emploi salarié.
- Des données globalisées ne montrent pas une réalité par individu (alors qu'on peut observer des artistes recevant de très gros cachets d'un côté et une précarisation grandissante pour d'autres).
- L'activité nationale ou internationale des entreprises basées en Île-de-France.
- La mobilité des intermittents (seuls 52 000 des 120 000 intermittents travaillant en IDF y résident).
- Le traitement des données par Audiens (distinction entre cachets et heures)
- Les départs en retraite d'un certain nombre de salariés du secteur

Limite de l'observation

L'idée initiale était d'observer l'emploi par secteur pour identifier les difficultés (ex: diffusion, baisse d'activité dans certains secteurs).

Il est rappelé qu'il avait été décidé de partir des entreprises et non des salariés. Par ailleurs, il avait été convenu de transmettre à AUDIENS une liste de SIRET (la population à étudier) et pas de demander à AUDIENS de nous fournir un fichier complet (ce qui sera facturé).

Certains participants souhaiteraient commencer avec un périmètre de données large et complet puis filtrer plutôt que de partir d'un sous-ensemble restreint.

Certains participants demande s'il est possible d'obtenir d'AUDIENS une base très large de données agrégées par SIRET incluant le nombre d'heures et le brut salarial pour les CDDU artistiques et techniques, avec une possible distinction homme-femme et le dénombrement de personnes. Les syndicats de salariés présents soulignent toutefois que ces données, bien que parlantes, masqueront des disparités importantes entre les travailleurs. Il est suggéré de lister tous les critères potentiels, de les prioriser, et de demander un maximum de données à Audiens pour ensuite affiner l'analyse. Il est rappelé que cette demande pourra être faite à AUDIENS sans garantie de réponse positive (dans la mesure où cette demande ne correspond plus à la demande initiale).

Pour éviter la paralysie et l'éparpillement, le projet doit avancer étape par étape en s'en tenant aux décisions prises (cette réunion remet en question un certain nombre de choix faits précédemment). Il faut résister à la tentation de répondre à toutes les questions dès le début et s'en tenir au périmètre initialement défini.

Population à observer

La discussion porte sur la définition d'un panel de structures représentatif.

Plusieurs options sont débattues :

- Panel restreint : Commencer par un panel limité, comme les compagnies aidées par la DRAC (programme 131), pour obtenir des résultats rapides.
- Panel large : Utiliser la base exhaustive des licences d'entrepreneur de spectacles (environ 10 069 SIRET en Île-de-France) et y appliquer des filtres.

Sources disponibles :

Plusieurs bases de données sont évoquées :

- Base des licences (DRAC) : Considérée comme la plus large mais basée sur l'établissement principal en Île-de-France, avec des mises à jour d'adresses parfois lacunaires.
- Vidoc : Contient les données de financements publics du ministère de la Culture, avec une liste de SIRET fiable pour le secteur subventionné.
- GUSO : Les chiffres pour 2022-2024 montrent une augmentation du nombre d'employeurs et de la masse salariale pour les employeurs occasionnels (moins de 6 représentations).
- France Travail : Peut fournir des données complémentaires avec une entrée par salarié et des détails sur les types d'emplois.
- Autres : Enquête Sphinx/Lime Survey (structures labellisées), DGFIP (potentiellement).

La FSICA a proposé un tableau agrégeant le fichier licences et la base VIDOC

Souhait des participants

L'idée est de créer une base de données commune et interopérable, pouvant servir à la fois au groupe de travail sur l'emploi et à celui sur les politiques culturelles. La FSICPA propose un outil capable d'intégrer une grande masse de données et de permettre des filtrages par indicateurs.

Il est rappelé que la DRAC n'a pas de budget pour financer une observation au-delà du travail des équipes du bureau de l'emploi (4 personnes)

3. Décisions prises

- Organiser une réunion technique DRAC, Audiens et France Travail pour évaluer la faisabilité technique des demandes de données et définir la méthode.
- Les participants doivent lister et remonter les critères précis à demander à Audiens.
- Définir collectivement la population d'entreprises à observer (la "population") pour la demande à Audiens, en tranchant entre un périmètre restreint ou large tout en se souvenant de l'objectif de la demande. A ce titre faire une demande sur toute la base de données licences ne semble pas pertinente au regard du besoin.
- Confirmer si les segments d'analyse proposés dans les tableaux de la FSICPA sont adéquats.
- Redemander au GUSO les chiffres pour l'année 2019.
- Ajouter la catégorie "cabarets" dans les tableaux d'observation de manière systématique.

La prochaine réunion du groupe est fixée au **vendredi 19 juin 2026 de 10h à 12H**, avec la présence souhaitée d'Audiens.